



Village vacances "La Petite Pierre"

37 route d'Ingwiller • 67290 La Petite Pierre
Tél : 03.88.70.45.22



Le transport en car est pris en charge à 50 % par le C.C.A.S. de Montmorency.

Inscriptions et renseignements auprès du C.C.A.S.
à partir du 15 juillet 2022 dans la limite des places disponibles.

C.C.A.S.

17, avenue Charles de Gaulle
95160 MONTMORENCY

Contact

Pôle Séniors : 01 34 17 67 78



La Petite Pierre

Alsace • Bas-Rhin

Séjour à destination des séniors de Montmorency



Du samedi 22 au samedi 29 octobre

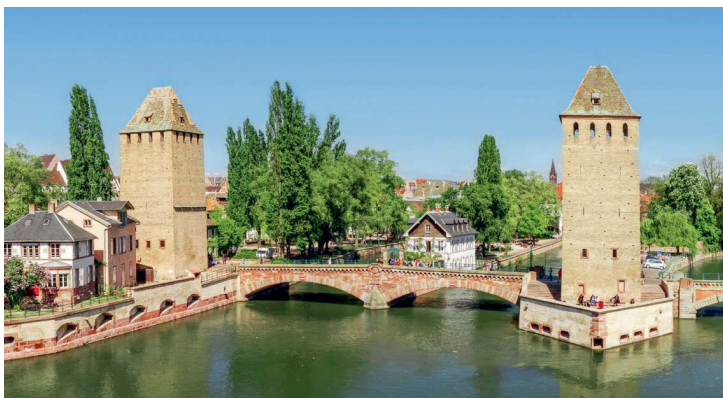
Séjour Seniors

ORGANISÉ PAR LE C.C.A.S. 2022





- Découverte du village vacances La Petite Pierre.
- Atelier cuisine locale, confection de bretzels.
- Journée excursion sur Colmar, visite accompagnée de la ville, la petite venise, la maison des têtes ..., déjeuner au restaurant pour déguster une gastronomie Colmarienne.
- Découverte de Saverne située à la frontière avec la Lorraine.
- Journée excursion à Strasbourg avec visite commentée à bord d'un bateau-mouche, quartier libre à Strasbourg.
- Initiation à la danse Alsacienne, Thé dansant.
- Visite du musée du Pain d'Epices, découverte du métier de vannier avec création de nichoir.
- Séances de QI GONG, réveil musculaire, randonnée pédestre.
- Visite du musée Lalique (verrerie).



Le séjour est ouvert aux Montmorencéens âgés de 60 ans et plus, retraités ou sans activité et aux personnes handicapées de plus de 55 ans.

Le tarif comprend :

- L'hébergement en pension complète (7 jours)
- Le transport
- La taxe de séjour et l'assurance annulation (assurance transport non comprise)
- Les visites avec guide, les animations en soirée.
- Changement de linge de toilette.

Le tarif suivant barème

| | |
|--|-----------------|
| Plein tarif | 641,87 € |
| Tarif réduit avec l'aide du C.C.A.S. (sous conditions de ressources) | 469,37 € |
| Tarif ANCV (sous condition de ressources) | 379,37 € |

Modalités d'inscriptions :

- ▶ Copie de la carte d'identité en cours de validité.
- ▶ Copie du dernier avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020).
- ▶ Copie de l'Assurance responsabilité civile (incluse dans votre assurance habitation).
- ▶ Copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone ou quittance de loyer...).
- ▶ Un mode de règlement "espèces ou chèque"
2 chèques, un pour le séjour et un pour le transport, possibilité de régler en plusieurs fois.
- ▶ Selon les places disponibles, il sera possible de réserver une chambre seule contre un supplément de 77€ pour la semaine (règlement à l'ordre de l'hôtelier).
- ▶ Se munir de son Pass vaccinal pendant toute la durée du séjour.